



MINISTÈRE DE LA CULTURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 28/04/2021

SIGNATURE DES CONTRATS D'OBJECTIFS ET DE MOYENS 2020-2022 DES ENTREPRISES DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC

Roselyne Bachelot-Narquin annonce avoir signé aujourd'hui les Contrats d'Objectifs et de Moyens (COM) 2020-2022 des cinq sociétés de l'audiovisuel public : France Télévisions, Radio France, France Médias Monde, ARTE France et de l'Institut national de l'audiovisuel.

La ministre de la Culture salue la finalisation des travaux d'élaboration de ces COM qui ont été approuvés par les conseils d'administration des cinq entreprises. Elle remercie ces sociétés pour la forte mobilisation de leurs équipes.

C'est un exercice ambitieux et inédit qui a conduit, pour la première fois, à la conclusion en même temps des cinq COM, pour une durée cohérente avec les prévisions budgétaires. Ces contrats comportent par ailleurs un volet commun qui définit les objectifs que les entreprises du secteur ont en partage. Ils contribuent ainsi à la mise en œuvre de la transformation de l'audiovisuel public annoncée en juillet 2018, et permettent des réalisations concrètes en termes d'approfondissement et d'accélération des coopérations au sein du secteur.

Ces contrats d'objectifs et de moyens traduisent l'ambition forte pour une offre de service public audiovisuelle ambitieuse, construite autour des priorités suivantes :

- conforter le statut d'offre de référence en matière d'information ;
- renforcer l'offre audiovisuelle de proximité ;
- sanctuariser le rôle central de l'audiovisuel public dans la culture et la création ;
- développer l'offre éducative et les contenus destinés à la jeunesse ;
- renforcer les actions extérieures et le traitement des enjeux européens.

Ces COM doivent permettre à l'audiovisuel public de préparer l'avenir et de se projeter dans tous les univers, en continuant à proposer un service public à haute valeur ajoutée et pleinement adapté à l'évolution des usages. L'audiovisuel public a ainsi pour mission de s'adresser à toutes les générations, à travers des offres de référence face aux défis de la désinformation. Dans un contexte de crise sanitaire et de fragilisation du tissu culturel, l'audiovisuel public confortera également son rôle essentiel de levier de relance et de rayonnement de la culture.

Contact presse Ministère de la Culture

Délégation à l'information et à la communication
Tél : 01 40 15 83 31
Mél : service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr